

L'auberge, on y tient à Bougy



L'auberge communale est fermée depuis le 31 mars 2015.

DÉBATS Le sort de l'établissement a été une nouvelle fois au menu du conseil. La Municipalité a répondu à l'interpellation d'un groupe de citoyens.

Lors de la dernière assemblée du délibérant, le syndic François Calame a répondu à une interpellation concernant l'auberge communale. Un groupe baptisé «Pour une auberge de village» s'était inquiété du libellé de la récente mise à l'enquête concernant le bâtiment. Il évoquait un local commercial.

«Le sort de l'auberge est un souci pour l'exécutif. Actuellement, nous prenons conseil auprès de Gastroconsult qui étudie la rentabilité d'un restaurant de 28 places. Il se pourrait qu'une pinte et un tea-room soient plus appropriés. Ne voulant pas prendre de risques inconsidérés, nous avons mis à l'enquête un local commercial au rez-de-chaussée du bâtiment de l'auberge afin d'être plus flexibles, a expliqué le chef de l'exécutif. Cette surface sera disponible pour toute affectation. Une fois fixés sur la faisabilité ou non d'un établissement public, nous organiserons une séance avec les habitants et les conseillers, et nous en débattons ensemble.»

Population sondée

Avant cela, les autorités avaient envisagé que l'auberge puisse prendre place dans l'actuelle Maison bodzérane. *«Nous avons imaginé son transfert dans la maison bodzérane avec la création de chambres d'hôtes mais le projet s'est avéré trop compliqué et peu rentable. Nous avons consulté un échantillonnage de 30 habitants afin de connaître leurs attentes quant à une éventuelle auberge communale»*, a informé le syndic.